

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE ANNABA  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE. SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT  
NIF / 095923019136718 ART / 23010519400 ADRESSE: 01 BD ZIGHOUT YUCEF ANNABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APRES INFRACTUOSITE N° 04/2026**

Le Wali De La Wilaya De Annaba Direction De L'administration Locale Lance Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales Portant :

**EXTENSION DE L'ECOLE DE POLICE DE ANNABA  
LOT N° 07 : REALISATION DE LA TRIBUNE D'HONNEUR**

**ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES:**

**A-CAS D'UNE ENTREPRISE UNIQUE:**

- 1- Certificat de qualification et de classifications professionnelles en cours de validité:**  
Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois (03) ou plus en bâtiment (activité principale), sont autorisées à soumissionner
- 2- Expérience de l'entreprise:**  
Les entreprises ayant réalisé au moins Un (01) Projet dans le domaine de bâtiment entier en TCE, justifie par Attestation de Bonn exécution signée par un maître d'ouvrage public,
- 3- Capacités financières:** ayant réalisé au moins une moyenne de chiffre d'affaire pour les exercices 2022-2023-2024 supérieure ou égale à 1.500.000,00 DA, justifiés par les bilans d'activité visées par les services des impôts.

**B-CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

- 1- Certificat de qualification et de classifications professionnelles en cours de validité:**  
Conformément à l'article 57 alinéa 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, dans le cadre d'un regroupement dans sa globalité.
  - o Le chef de fil doit posséder un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois 03 ou plus en bâtiment (activité principale)
  - o Tous les membres du groupement doivent être qualifiés en bâtiment (activité principale ou secondaire) classées à la catégorie deux (02) ou plus.
- 2- Expérience de l'entreprise:** Le chef de fil ou l'un des membres du groupement doivent avoir réalisé au moins Un (01) Projet dans le domaine de bâtiment entier en TCE, justifie par Attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public
- 3- Capacités financières:** Le chef de file du groupement et l'ensemble des membres doivent Avoir réalisé au moins une moyenne de chiffre d'affaire supérieure ou égale à 1.500.000,00 DA, justifiés par les bilans d'activité fiscaux des trois (03) années (2022-2023-2024) visées par les services des impôts

(Moyenne de chiffre d'affaire Se fera la base de la sommation de la moyenne des chiffres au prorata de la participation de chaque membre).

**NB: l'absence d'un bilan sera évalué 00 zéro, et la moyenne du chiffre d'affaire se fera sur la base de la somation des chiffres d'affaires présentés divisée par trois.**

Les entreprises intéressées peuvent consulter et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Administration locale sis à 01 BD zighout Youcef Annaba service de la Planification et du Suivi des Programmes de Développement (3eme étage) bureau n° 10-03 contre paiement de DEUX MILLE DINARS (2.000,00DA), auprès de la trésorerie de la Wilaya de Annaba.

\*Les entreprises peuvent faire un recours auprès de Monsieur le Wali, en cas de difficulté lors du retrait des cahiers des Charges

Les offres doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tel qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes comme suit :

- 1- Une enveloppe portant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).
- 2- Une enveloppe portant la mention « OFFRETECHNIQUE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).
- 3- Une enveloppe portant la mention « OFFRE FINANCIERE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).

Les dossiers et les pièces requises sont ceux exigés dans le cahier des charges (Offre Technique)

Les trois (03) enveloppes citées ci-dessus sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et comportant la mention :

Monsieur le Wali de la Wilaya de Annaba – Directeur de l'Administration Locale  
01 BD ZIGHOUT YUCEF ANNABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APRES INFRACTUOSITE N° 04/2026**

**Objet: EXTENSION DE L'ECOLE DE POLICE DE ANNABA  
LOT N° 07 : REALISATION DE LA TRIBUNE D'HONNEUR**

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

\*La durée limite du dépôt des offres est fixée à (15) quinze jours a compter de la première date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et la presse électronique ET BOMOP

\* Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres le .a 12h00 mn au niveau de la Direction de l'Administration Locale ; service de la planification et du suivi des programmes de développement troisième (3em étage) bureau numéro 10-03.

\* L'ouverture des plis se déroulera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00mn au siège de la Wilaya de Annaba Direction de l'Administration Locale ; service de la planification et du suivi des programmes de développement troisième (3em étage). Si le dernier jour correspond à un jour férié, l'ouverture des plis se fera le jour ouvrable suivant

\* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité de l'offre qui est (03 mois + la durée de la préparation des offres).

\*Cet Avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis

LE WALI

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Wilaya de Tebessa  
Daira d'El-Kouif  
Commune d'El-Kouif  
N°: 623/2026  
N.I.F: 098412115102540

En application des dispositions des articles 65 et 72 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, et des articles 46 et 48 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale D'el-Kouif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième Fois après l'infrectuosité N°:04/2026 paru en presse écrite EL MASSA en arabe le 04/03/2026 et Aujourd'hui news en français le 05/03/2026, et la presse électronique AIGERIE DIRECT en français le 08/03/2026 et internews en arabe le 08/03/2026, relatif à l'opération suivant: Aménagement urbain de la route principale a la cité Ain El-Fedha à une distance de 1000 ML.

Et après analyse et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit:

N°	L'entreprise	Montant de l'offre en TTC avant l'évaluation	Montant de l'offre en TTC après l'évaluation	Délais d'exécution	Note de l'offre technique	Observation
01	Entreprise de travaux publics et hydrauliques-AIT IDIR FAOUZI	33.431.395,90 DA	33.431.395,90 DA	Cinq (05) Mois.	85.00/100.00	Techniquement qualifiant, et la seule offre.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, et l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés, et connaissance des résultats détaillés au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

EL-Kouif le:26/03/2026  
Le Président de l'APC

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE 8 MAI 1945 - GUELMA**

NIF : 41102000240004

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES AO-N°01/BM-VRDPO-UG/2026**

L'Université de Guelma lance un Avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour le « Travaux de réaménagement du bloc des (06) laboratoires de recherche à l'université 8 mai 1945 Guelma.»

Ouvert aux entreprises publiques ou privées titulaires d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité dans le domaine bâtiment en activité principale et classification professionnelle catégorie quatre (04) et plus, et ayant réalisée au moins un projet similaire d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000,00 DA.

Ne sont pas admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales en état de faillite ou de règlement judiciaire ou ayant fait l'objet d'une condamnation.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du :

Service de contrôle de gestion et des marchés; au RDC du nouveau Rectorat de l'Université 8 Mai 1945 -Guelma

Contre le paiement de la somme de mille dinars algériens (1000DA) à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation. Les offres doivent être déposées à l'adresse citée plus haut.

Le dossier de l'appel d'offres doit comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres national ouvertavec exigence de capacités minimales N°01/BM-VRDPO-UG/2026

Travaux de réaménagement du bloc des (06) laboratoires de recherche à l'université 8 mai 1945 Guelma.

**1) Enveloppe 1 : Dossier de Candidature contient :**

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie, signée et datée.
- 3- Le statut pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires
- 6- Certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie 4 ou plus.
- 7- Bilans des dernières années, dûment visés par les Services des impôts
- 8- Les références bancaires de l'année 2026.
- 9- Liste des moyens humains destinés au projet, datée et signée, et elle doit être justifiée pour chaque lot:
  - a) pour l'encadrement par les copies des (Diplôme + Contrat de travail notarié ou contrat (CID ou DAIP)) pour les entreprises privées et (Diplôme + attestation de travail ou contrat (CID ou DAIP)) pour les entreprises publiques ;
  - b) pour les ouvriers intégrés durant l'année en cours, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS valable à la date d'ouverture des plis ;
  - c) Liste des moyens matériels destinés au projet, datée et signée avec des pièces justificatives pour le matériel roulant, le soumissionnaire doit présenter un procès-verbal d'un huissier de justice ou contrat de location notarié, pour le matériel roulant, carte grise, carte jaune ou contrat de location notarié. dans le cas d'un achat d'un nouveau matériel, le soumissionnaire peut justifier son matériel par la présentation d'un récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire en cours de validité. pour le matériel de location, le soumissionnaire doit présenter un contrat de location notarié.
- 11- Copies des attestations de bonne exécution

**2) Enveloppe 2 : L'offre technique contient :**

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée ;
- 2- Le mémoire technique justificatif contenant :  
Les dispositions qui figurent dans la trame de mémoire technique correspondent aux éléments sur lesquels le service contactant pourra s'appuyer pour sélectionner les soumissionnaires dans le cadre du critère de la valeur technique de l'offre ; Il faut que ce document soit parfaitement cohérent, rédigé et entièrement personnalisé pour le présent appel d'offres.
- 3- Planning et délai de réalisation ;
- 4- Le cahier des charges rempli et signé, doit être porté à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

**3) Enveloppe 3 : L'offre financière contient :**

- a. - La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée ;
- b. - Le bordereau des prix unitaire (BPU) dûment rempli et signé ;
- c. - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

**Durée de préparation et heure limite de dépôt des offres:** La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou le portail des marchés publics ou la presse écrite (en langue arabe et française) ou la presse électronique.

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à (10h 30m) dix heures trenteau Service de contrôle de gestion et des marchés; au RDC du nouveau Rectorat de l'Université 8 Mai 1945 -Guelma

**Jour et heure d'ouverture des plis :** L'ouverture du dossier de candidature, des plis techniques et des financiers se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11 H 00mn.

Si le jour de dépôt ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**Durée de validité des offres :** Les offres seront valides pendant une période de 90 jours +15 jours à compter de la date de dépôt des offres.

**NB :** Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.